



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Temps d'intervention du SAMU en milieu rural

Question écrite n° 9325

### Texte de la question

Mme Valérie Gomez-Bassac interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le fonctionnement du service d'aide médicale urgente (SAMU). En effet, outre les problématiques soulevées par l'affaire du SAMU de Strasbourg, elle constate que les territoires ruraux font toujours l'objet de temps d'attente importants pour obtenir une intervention. Le maillage du territoire en centres d'urgence est également plus faible dans les zones rurales. Elle lui demande de lui faire part de ses orientations pour améliorer le service d'aide médicale urgente sur ce sujet.

### Texte de la réponse

A la suite du discours du président de la République le 6 octobre 2017 devant les professionnels de la sécurité civile, une réflexion s'est engagée sur la simplification du traitement des appels d'urgence, concernant notamment la place des plateformes communes de réception des appels d'urgence et l'optimisation des numéros d'appels d'urgence. Par lettre de mission de la ministre des solidarités et de la santé et du ministre de l'intérieur en janvier 2018, l'inspection générale des affaires sociales et l'inspection générale de l'administration ont été chargées conjointement, dans le cadre de l'évaluation de l'application du référentiel d'organisation des secours à la personne et de l'aide médicale urgente, d'identifier les conditions de mise en œuvre de cet objectif. Les préconisations attendues devront permettre de garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge de l'appelant tout au long de son parcours ainsi que l'égalité des chances sur le territoire, grâce à une organisation respectant les spécificités métier de chaque service et en s'assurant de l'adhésion des professionnels. L'importance de la régulation médicale dans l'analyse et la réponse au besoin lorsqu'il touche à la santé est soulignée dans le cadre de l'instruction des propositions. Les préconisations de la mission inter-inspections seront rendues prochainement afin qu'une décision soit prise d'ici la fin de l'année 2018, comme l'a annoncé le Président de la République dans son discours sur la stratégie de transformation du système de santé le 18 septembre 2018.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Gomez-Bassac](#)

**Circonscription :** Var (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9325

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 24 septembre 2018

**Question publiée au JO le :** [12 juin 2018](#), page 4954

**Réponse publiée au JO le :** [6 novembre 2018](#), page 10014